



**Formation intensive
sur 2 jours** (14 h)

animée par
Mathieu TORT
Formateur-consultant
Spécialiste de la commande
publique

Les marchés publics d'assurance

- Maîtriser les contours et les spécificités des marchés publics d'assurance
- Cerner les clauses propres aux marchés publics d'assurance
- Suivre l'exécution et la vie du contrat d'assurance

Les marchés publics d'assurance

Madame, Monsieur,

Les marchés publics d'assurance ont pour particularité de relever à la fois du Code des assurances et de la réglementation de la commande publique.

Ces deux journées de formation vous permettront d'appréhender les particularités de ce type de marché public afin d'en maîtriser tous les aspects tant au stade de l'analyse du besoin que de la rédaction des pièces à l'exécution du marché.

Pour une meilleure appréciation de ces mécanismes, vous bénéficierez de l'expertise de votre formateur, dont le conseil et l'enseignement sont reconnus et largement appréciés. Vous recevrez un support pédagogique, auquel vous pourrez vous référer, dans le traitement de vos marchés.

Vous pourrez également échanger avec vos homologues, des préoccupations communes, confronter des points de vue, en profitant des commentaires avisés de votre formateur.

Lisez attentivement ce programme, et pour réserver votre place, retournez-nous, dès aujourd'hui votre bulletin d'inscription.

Dans l'attente de vous accueillir prochainement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Consultez les dates de cette formation sur notre site en [CLIQANT ICI](#).

À qui s'adresse cette formation ?

- Élus et personnel des collectivités publiques tels que directeurs généraux des services et directeurs généraux adjoints, directeurs et responsables des services marchés, des affaires juridiques et contentieuses et directeurs financiers

Prérequis : Aucun

Objectifs

- Maîtriser les contours et les spécificités des marchés publics d'assurance
- Cerner et rédiger les clauses propres aux marchés publics d'assurance
- Assurer le suivi de l'exécution et la vie du contrat d'assurance

Votre formateur : Mathieu TORT Anciennement Responsable des achats et des marchés publics de plusieurs organismes publics

Compétences Juridiques

- Contrôle juridique des marchés publics et autres contrats complexes
- Expertise juridique à destination des acheteurs
- Expertise juridique à destination des maîtres d'ouvrage publics

- Expertise juridique en droit des collectivités territoriales
- Expertise juridique en droit de la construction
- Expertise précontentieuse
- Gestion du contentieux
- Maîtrise du droit des marchés publics sénégalais

Compétences Management

- Mobilisation et encadrement d'une équipe
- Gestion stratégique de projet
- Analyse et gestion comptable
- Gestions des méthodologies et process achats

- Construction d'indicateurs financiers d'activité et d'évaluation des résultats
- Travail en réseau et en partenariat

Animation et formation

- Maîtrise des techniques et des processus de négociations réputées difficiles

Programme du 1^{er} jour

8h45 **Accueil et collation**

9h00 **Tour de table : présentation du programme et recueil des attentes particulières**

9h15 **Le marché public d'assurance et son environnement**

- Le contexte juridique et le cadre général de la commande publique
- Le code des marchés publics et le code des assurances
- La spécificité des marchés publics d'assurance

10h30 **Pause café**

10h45 **Les acteurs du marché public d'assurance**

- Le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice
- Les différents opérateurs
 - Les assureurs, courtiers, agents généraux, mandataires d'assurance
- Les groupements d'opérateurs économiques et la coassurance
- Le mandat de représentation et apéritif

Modalités pédagogiques et d'évaluation

Méthode pédagogique ouverte, basée sur une forte implication des stagiaires et la formalisation des notions transmises par des éclairages pratiques leur permettant de s'approprier les méthodes, les conseils, de ne pas décrocher et d'acquérir une pratique immédiatement applicable

- Un support pédagogique projeté et remis aux participants, complété des textes de références et supports opérationnels utiles dans le cadre de leur fonction
- En fin de formation : quiz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et questionnaire d'évaluation / satisfaction

12h00 **Présentation synoptique des différents acteurs**

12h30 **Pause déjeuner**

14h00 **Les risques en matière d'assurance**

- Les assurances de responsabilités obligatoires et non obligatoires
- Les assurances de dommages obligatoires et non obligatoires
- Les assurances mixtes
- Les assurances atypiques

15h30 **Pause rafraîchissements**

15h45 **La conception du marché public d'assurance**

- L'audit d'assurance et la définition des besoins

CAS PRATIQUE : Audit d'assurance

- La présentation des statistiques liées à la sinistralité
- L'allotissement par type de risque

17h00 **Fin de la première journée**

Programme du 2^e jour

8h45 **Accueil et collation**

9h00 **Les clauses contractuelles du marché d'assurance**

- Les clauses d'ordre public issues du droit des assurances
- Les clauses exorbitantes de droit commun

CAS PRATIQUE : Étude d'un dossier de consultation d'un marché d'assurance

10h30 **Pause café**

10h45 **Les procédures de passation applicables au domaine de l'assurance**

- Les seuils et leur appréciation en matière d'assurance
- Les procédures de passation applicables au domaine de l'assurance

12h30 **Pause déjeuner**

14h00 **La prise d'effet du marché public d'assurance**

- La notification et la note de couverture
- La reconduction du contrat

CAS PRATIQUE : Présentation d'une note de couverture

15h30 **Pause rafraîchissements**

15h45 **La vie du contrat**

- Le paiement de la prime
- L'aggravation du risque
- Les modifications des termes du contrat
- Le principe de l'exception d'inexécution
- Les cas de résiliation

CAS PRATIQUE : Paiement de la prime et aggravation du risque

16h45 **Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés**

17h00 **Fin de la journée**

Hot line Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone

Les marchés publics d'assurance

POUR VOUS INSCRIRE

- envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- téléphonez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr
- adressez ce formulaire complété à :

CFC Formations 97-99 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS



Établissement/organisme

Adresse

CP Ville

Tél Email

N° SIRET

Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier) :

Tél Email

Nom du signataire de la convention de formation :

Formation choisie :

Nom de la formation ou du parcours Code :

Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCA** : oui non

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).

Date :

Cachet et signature :

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- notre catalogue
- notre site internet
- appel téléphonique
- notre newsletter
- un emailing
- bouche-à-oreille

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : 1890,00 €

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners.

Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60.

Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paieement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10% du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer.

En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation.

Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant.

CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme.

Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité



Organisme certifié AFAQ - AFNOR « Conformité en formation professionnelle », certificat reconnu par le CNEFOP.

La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquions à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi « Informatique et libertés » du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations 97-99 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS - Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr

Site web www.cfc.fr

MARCHÉS PUBLICS

Familles d'achats